

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC
DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

PROJET D'IMPLANTATION D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE
L'AUDIENCE PUBLIQUE (5 ET 6 SEPTEMBRE 2007)

COMPLÉMENT D'INFORMATION NO.1

**Consultants
enviroconseil** 
SERVICES EN INGÉNIERIE

17 SEPTEMBRE 2007

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

PROJET D'IMPLANTATION D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE PAR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE L'AUDIENCE PUBLIQUE (5 ET 6 SEPTEMBRE 2007)

COMPLÉMENT D'INFORMATION NO.1

LISTE DES ÉMISSIONS ET RÉVISIONS		
N° DE RÉFÉRENCE	DATE	DESCRIPTION DE L'ÉMISSION ET/OU DE LA RÉVISION
0B	17-09-07	Rapport final

INTRODUCTION

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis ("la Régie") a participé à une audience publique organisée par le BAPE à l'édifice municipal du village de La Rédemption, les 5 et 6 septembre 2007. Certaines questions soulevées lors de cette audience ont nécessité des vérifications et un travail supplémentaire afin de pouvoir y répondre.

*Une partie des réponses a ainsi été transmise au Bape dans le document intitulé *Réponses aux questions posées lors de l'audience publique (5 et 6 septembre 2007)* daté du 12 septembre 2007. Le présent document complète les questions non répondues touchant le volet de l'impact visuel à l'endroit du chalet de Monsieur Ghislain Chamberland ainsi que l'impact sonore du projet sur les chalets situés à proximité du site.*

RÉPONSES À CERTAINES QUESTIONS POSÉES LORS DE L'AUDIENCE PUBLIQUE (SUITE)

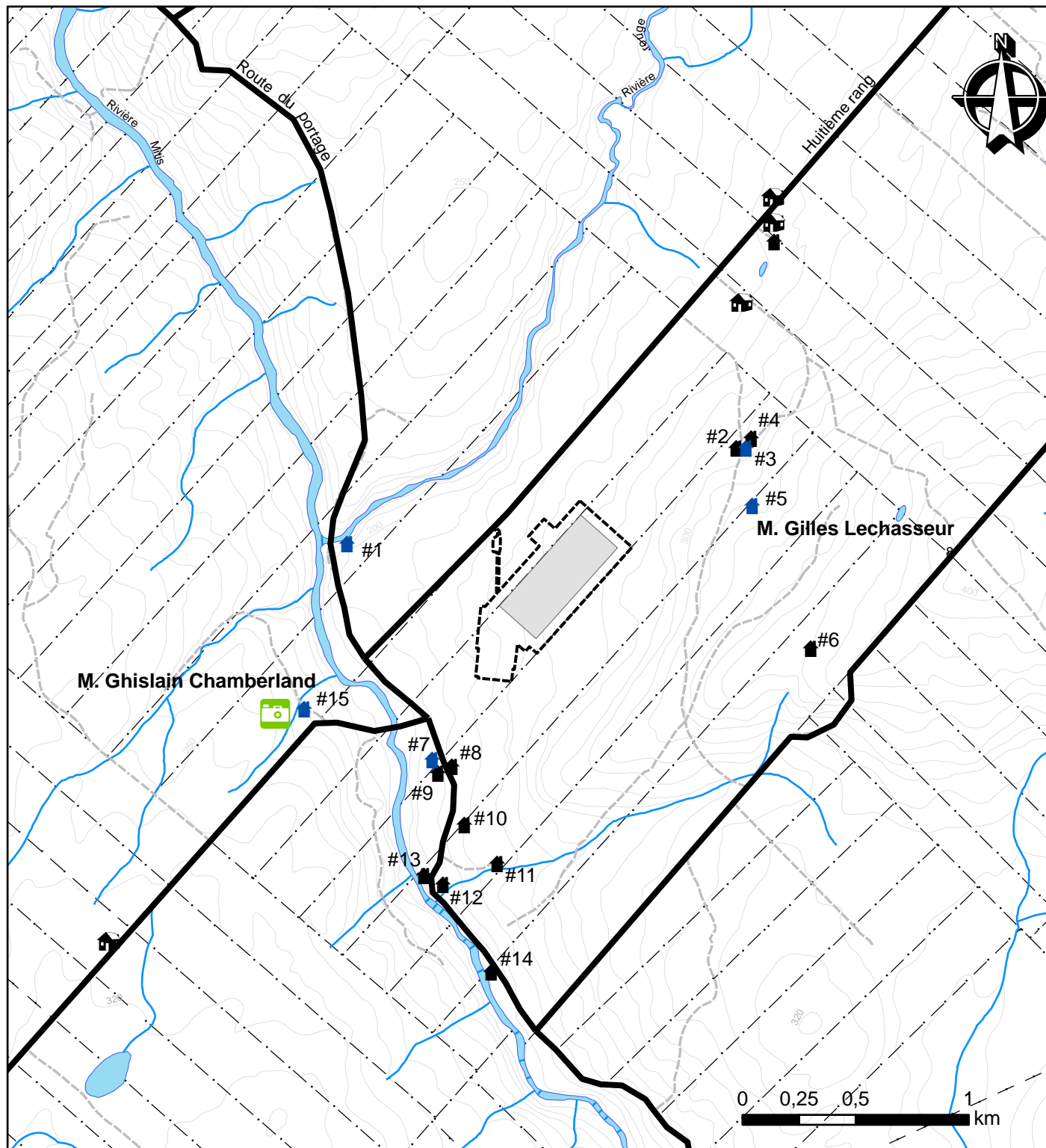
Qc-9:

Sera-t-il possible d'apercevoir le site et les opérations d'enfouissement à partir du chalet de Monsieur Ghislain Chamberland situé au sud-ouest du site ?


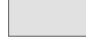






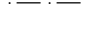

LA RÉGIE :

Des photographies ont été prises à partir du chalet de Monsieur Ghislain Chamberland en direction du futur LET. L'une d'entre elles est présentée à la figure 2.42, tandis que la localisation du chalet de M. Chamberland par rapport au site est présentée sur la figure 2.36 ci-jointe. Cette prise de vue démontre que la végétation haute bloque l'accès visuel au site. Il n'est donc pas possible d'observer le LET à partir de ce point d'observation.

Figure 2.36



Légende

-  Site d'implantation
-  Zone d'enfouissement
-  Eau
-  Route
-  Chalet additionnel
-  Chalet (fig. 2.35)
-  Résidence
-  Cadastre
-  Chemin forestier
-  Courbes de niveau

Préparé pour:



Par:



projet:

Étude d'impact sur l'environnement
Implantation d'un LET

Titre:

Inventaire du milieu visuel et sonore

Projet no:
E-30219

Date:
17 septembre 2007

Échelle:
1:25 000

Figure:
2.36

Qc-10:

Quel sera l'impact sonore du site sur les chalets identifiés à proximité au cours des différentes phases du projet ?

LA RÉGIE :

La localisation initiale des chalets identifiés à la figure 2.35 du volume 1 – Rapport principal de l'étude d'impact, provenait d'une compilation du schéma d'aménagement et de visites du secteur. Ce portrait a été complété et est reproduit à la figure 2.36 ci-jointe.

Le niveau sonore à différents chalets à proximité du site a été évalué en fonction des résultats de l'*Étude de l'impact acoustique*¹ annexé au rapport principal de l'étude d'impact sur l'environnement (graphique n° 3, p. 16 annexe 10). Cette réponse complète la section 4.3.7 *Ambiance sonore* du rapport principal de l'étude d'impact sur l'environnement.

Le tableau 1 présente donc le niveau sonore attendu à ces chalets en fonction de la modélisation du climat sonore projeté sur le site durant les différentes phases du projet. Tel que mentionné, la figure 2.36 localise les chalets identifiés au nombre de quinze (15).

Tableau 1 : Niveaux sonores modélisés des différentes phases du projet en fonction de la distance des récepteurs.

Chalet	Distance de la limite du site	Phase de construction	Phase d'exploitation	Phase de réaménagement	Phase de recouvrement
1 à 5, 10	550 m à 650 m	46,2 dB(A) < L _{eq} < 50,2 dB(A)	43,8 dB(A) < L _{eq} < 47,7 dB(A)	46,7 dB(A) < L _{eq} < 50,7 dB(A)	45,6 dB(A) < L _{eq} < 49,5 dB(A)
6, 12, 13	900 m	44,0 dB (A)	42,0 dB(A)	45,0 dB(A)	44,0 dB(A)
7 à 9	400 à 450 m	50,2 dB(A) < L _{eq} < 56,8 dB(A)	47,7 dB(A) < L _{eq} < 54,4 dB(A)	50,7 dB(A) < L _{eq} < 57,3 dB(A)	49,5 dB(A) < L _{eq} < 56,1 dB(A)
11, 15	760-800 m	43,5 dB(A) < L _{eq} < 46,28 dB(A)	41,1 dB(A) < L _{eq} < 43,8 dB(A)	44,0 dB(A) < L _{eq} < 46,7 dB(A)	42,9 dB(A) < L _{eq} < 45,6 dB(A)

Les niveaux sonores modélisés représentent la pire des situations, c'est-à-dire que les équipements sont localisés dans le modèle à la distance la plus courte entre la limite de la zone des travaux et le chalet peu importe la phase du projet.

De plus, tel que mentionné dans l'étude, les équipements sont paramétrés dans le modèle de sorte qu'ils sont tous situés à la même distance des points de calcul, soit la distance la plus courte. En réalité, ils seraient dispersés sur le terrain occupé par le site.

Finalement, le modèle ne considère pas la topographie du terrain. Ce manque de précision rend le modèle très sévère à l'endroit de l'exploitant du site, puisque les niveaux simulés seront plus élevés qu'ils ne le seraient en réalité, tel que souligné dans l'étude.

CONSULTANTS ENVIROCONSEIL

¹ Acoustec Inc., juillet 2006, *Étude de l'impact acoustique. Construction et exploitation d'un site d'enfouissement près du village de La Rédemption*, 28 p.